Budget 2001: autres sections

1999/2191(BUD) - 26/10/2000 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Markus FERBER (PPE/DE, D) sur les dépenses administratives pour 2001 des autres institutions (hors Commission), le Parlement européen souligne qu'il faut continuer dans la voie de la rigueur budgétaire et insiste sur le besoin de poursuivre et de renforcer la coopération interinstitutionnelle, notamment afin de développer une politique immobilière globale dans la perspective du futur élargissement. Notant que la suppression de la séance du vendredi matin à Strasbourg permettra d'économiser environ 1 million d'euro, le Parlement européen engage instamment le bureau à arrêter des critères stricts en matière d'éligibilité des députés au bénéfice de l'indemnité journalière au titre du vendredi. La plénière reste convaincue de l'urgence d'adopter un statut des assistants parlementaires.